

## **Le développement immobilier de l'UQÀM et la place des populations marginalisées**

Michel Parazelli

---

Racisme et discrimination : perspectives et enjeux  
Volume 17, numéro 2, Printemps 2005

URI : [id.erudit.org/iderudit/011231ar](http://id.erudit.org/iderudit/011231ar)

DOI : [10.7202/011231ar](https://doi.org/10.7202/011231ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN 0843-4468 (imprimé)  
1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Michel Parazelli "Le développement immobilier de l'UQÀM et la place des populations marginalisées." *Nouvelles pratiques sociales* 172 (2005): 144–150. DOI : [10.7202/011231ar](https://doi.org/10.7202/011231ar)

---

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

NPS

ÉCHOS ET DÉBATS

# Le développement immobilier de l'UQÀM et la place des populations marginalisées

---

Michel PARAZELLI  
École de travail social  
Université du Québec à Montréal  
[parazelli.michel@uqam.ca](mailto:parazelli.michel@uqam.ca)

Le 13 décembre dernier, le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)<sup>1</sup> faisait parvenir une lettre aux membres du conseil d'administration de l'UQÀM afin que celui-ci clarifie son orientation quant aux conséquences sociales de son développement immobilier. Depuis cet envoi, aucune réponse n'a encore été donnée par le conseil d'administration. C'est pourquoi, vous trouverez ci-contre, le contenu intégral de la lettre que le collectif de recherche a transmise au conseil d'administration.

De quoi s'agit-il ? Tout au long de l'année 2004, plusieurs ressources communautaires venant en aide aux personnes itinérantes et aux jeunes de la rue se sont heurtées à d'importantes difficultés de localisation à cause des projets de développement immobilier de l'UQÀM. Soucieux de respecter les acteurs du milieu, tant dans le contexte de la recherche sociale en partenariat qu'au regard du rôle joué par l'UQÀM comme institution située dans un centre-ville, les membres du CRI tiennent à partager avec l'ensemble du corps professoral leurs inquiétudes. Résumons les faits. Au mois de mai 2004, le centre communautaire punk l'X ainsi que le groupe communautaire Diogène sont dans l'obligation de déménager à la suite de l'achat par l'UQÀM de l'ancien édifice de La Patrie sur la rue Sainte-Catherine (la future Maison des sciences humaines). Au même moment, l'architecte en chef de l'UQÀM intervient auprès du CLSC des Faubourgs afin qu'un organisateur communautaire de cet établissement, en l'occurrence un membre du CRI, effectue une médiation entre le centre de jour pour itinérants de l'église St-Michael's Mission (sur Président-Kennedy) et l'UQÀM. L'objet de cette médiation était de favoriser le déplacement de ce centre de jour menacé par la construction éventuelle d'un tunnel sous le pavillon des sciences.

Au mois de juin 2004, le groupe communautaire Cactus a rencontré plusieurs obstacles dans ses démarches de relocalisation sur un terrain situé au coin des rues Sanguinet et Sainte-Catherine (site idéal sur le plan de l'accessibilité des services). Nous avons appris que la direction de l'UQÀM projetait d'acquérir un édifice (au 290, rue Sainte-Catherine Est) situé à proximité de l'espace convoité par Cactus représentant ainsi un concurrent de taille en faisant valoir ses propres intérêts. Lors d'une réunion du conseil d'arrondissement, une résolution est adoptée empêchant le déménagement de Cactus sur la rue Sanguinet. Ce règlement « pas dans ma cour » vise à imposer une consultation publique concernant l'implantation et le déménagement des groupes communautaires à « mission délicate » (traduisez :

---

1. Le CRI réunit des chercheurs universitaires, des intervenants des milieux institutionnels et communautaires et des représentants d'organismes publics et communautaires spécialisés sur la question de l'itinérance. Il est formé de chercheurs provenant de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de la Télé-université du Québec, du CLSC Haute-Ville de Québec, d'intervenants et représentants du CLSC des Faubourgs, du RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), du réseau Solidarité-Itinérance, du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec, du Service d'intégration à la collectivité, du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre Le-Havre de Trois-Rivières.

itinérance et marginalité) sur le territoire. La Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent (CDU), dont monsieur Desmarais, membre de la direction de l'UQÀM et ex-président de la CDU, affirme qu'elle est d'accord avec ce projet ayant pour conséquence de restreindre la marge de manœuvre des organismes communautaires sur le territoire.

Au moment d'écrire ces lignes, aucune amélioration n'est à signaler concernant la relocalisation de l'X, de Cactus et de St-Michael's Mission. Il n'y a aucune indication qui pourrait nous laisser penser que la direction de l'UQÀM se penche sérieusement sur ces problèmes et qu'elle cherche à trouver des pistes de solution. Au contraire, monsieur Desmarais a affirmé, lors d'une rencontre organisée par la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent (18 octobre 2004), que l'UQÀM n'avait pas de vision d'avenir concernant l'inscription de son développement au centre-ville outre le fait que celui-ci visait la consolidation de l'Université. Dans la même foulée, il a déclaré que les projets de développement étaient définitifs. Compte tenu de ces diverses situations, il est pour le moins étonnant de lire dans un article du *Devoir* publié le 23 décembre dernier que monsieur Desmarais attribue la cause de ces problèmes au « pur hasard »<sup>2</sup>.

Au-delà des faits, vous trouverez dans la lettre du CRI des éléments de réflexions sur les effets négatifs de ces obstacles non seulement au regard de l'accès aux ressources, mais aussi en ce qui concerne les populations marginalisées elles-mêmes et leur sentiment d'appartenance.

### LETTRE DU CRI AU CA DE L'UQÀM (13 décembre 2004)

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelque temps, le développement de l'UQÀM est à l'ordre du jour, particulièrement en ce qui regarde sa dimension immobilière au sein du Faubourg Saint-Laurent. Il s'inscrit dans une conjoncture où les différents groupes d'intérêts sociaux et économiques convoitent un espace de plus en plus rare au centre-ville. Notamment à cause de son besoin criant d'espace, l'UQÀM est un acteur majeur du développement urbain de cette partie de la ville en revitalisation.

L'UQÀM est une université de centre-ville et elle a toujours assumé fièrement cette identité. Plus encore, son développement, à ce jour, s'est souvent fait dans le respect le plus grand possible des différentes populations de ce district, notamment en solidarité avec les couches les plus pauvres de cette population. Les activités des Services aux collectivités et de plusieurs groupes de recherche et de création

2. Voir B. MYLES (2004). « Hier gauchiste, aujourd'hui bourgeoise ! ». *Le Devoir*, 23 décembre, p. A-4.

de l'UQÀM sont en étroite liaison avec les intervenants du milieu et témoignent éloquentement de cette attitude. Le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI) est un bel exemple de cette association étroite entre milieux de la recherche et milieux d'intervention œuvrant auprès des personnes itinérantes. En droite ligne avec la tradition de l'UQÀM, nous n'avons cessé de travailler avec les ressources d'intervention dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées, soit en approfondissant la compréhension des phénomènes, soit en expérimentant de nouvelles formes d'intervention ou en analysant soigneusement les implications pratiques des politiques sociales.

Or, il se trouve que le développement immobilier accéléré de l'UQÀM (voir le site Web <<http://www.immobilier.UQAM.ca/>>) a contribué à créer des obstacles importants à la localisation de plusieurs ressources communautaires d'aide aux populations marginalisées. Pour certaines, ces contraintes mettent en péril leur développement au centre-ville-est, voire, dans certains cas, leur existence même. On pense notamment à l'obligation de déménager à la suite de l'acquisition par l'UQÀM d'un immeuble ou à la construction d'un tunnel, ou encore à l'impossibilité d'acquérir un terrain convoité par l'UQÀM. Cette situation contribue à fragiliser les partenaires du CRI, dans un contexte où d'autres acteurs économiques et politiques font sentir une présence lourde et intéressée dans le mouvement actuel de revitalisation urbaine du centre-ville-est de Montréal. Est-il besoin de vous préciser que les contraintes vécues par ces organismes affectent directement les populations fréquentant le centre-ville-est en ce qui a trait à l'accès aux ressources d'aide et à la fragilisation de leur milieu d'appartenance ?

On n'imagine pas spontanément que des populations marginalisées telles que des personnes itinérantes ou des jeunes de la rue puissent s'attacher à des lieux comme la rue, un parc, un local ou un terrain vacant, dans la perspective d'assumer une place même précaire dans l'espace social de la ville. Pourtant, certains de nos travaux sur les jeunes de la rue notamment, montrent que la « rue » ne se vit pas dans un *no man's land*. Les raisons premières amenant les populations marginalisées à se localiser au centre-ville-est sont d'abord attribuables au sentiment d'appartenance que ces personnes investissent dans certains secteurs du centre-ville-est et non pas à la simple présence de ressources d'aide ou à l'existence d'installations ou d'équipements assurant la survie. Certes les dispositions pratiques jouent un rôle important en ce qui a trait aux conditions de la vie de rue, mais les diverses ressources ne conditionnent nullement la répartition géographique des populations itinérantes. Plusieurs éléments liés aux trajectoires de vie difficiles de ces personnes peuvent justifier ce rapport symbolique à la marge urbaine. Entendons-nous, développer un sentiment d'appartenance à la marge urbaine ne signifie pas pour autant être heureux, mais révèle un effort paradoxal pour exister socialement dans des lieux convenant souvent par défaut. Outre le fait que dans la plupart des centres-villes nord-américains, la diversité des formes de sociabilité attire les personnes marginalisées, le point de vue historique est aussi fort éclairant à ce sujet. Rappelons à cet effet que les secteurs en question, situés dans l'ancien Faubourg Saint-Laurent, ont toujours été

investis par des populations dont la situation sociale était transitoire et marginalisée. Il y a plus d'un siècle, le Faubourg Saint-Laurent accueillit des industries (surtout du vêtement) ainsi qu'un afflux de population immigrante majoritairement des Juifs d'Europe de l'Est. Ceux-ci formèrent la deuxième concentration de ghettos d'immigrants pauvres (le premier étant celui du quartier Saint-Antoine avec les Irlandais). L'implantation de l'Université Laval (1878) rue Saint-Denis « confirme le statut de l'est du Faubourg comme quartier latin, alors que la construction du Monument national (1890) consacre la vocation culturelle et festive de son pôle ouest\* ». La volonté d'utiliser la planification urbaine comme outil d'assainissement du quartier déjà qualifié d'insalubre émerge dès le début du XX<sup>e</sup> siècle sans parvenir à se concrétiser. C'est dans ce contexte que le *Red Light* de Montréal se déploya en attirant des populations marginalisées, dont les prostituées et des artistes. Malgré le programme de lutte à la criminalité et les grands projets de modernisation urbaine du maire Drapeau à la fin des années 1950, certains secteurs de l'ancien Faubourg Saint-Laurent ont toujours représenté des lieux précaires d'appartenance pour les populations marginalisées.

Parmi les contextes d'émergence des populations marginalisées, celui des jeunes de la rue au Québec correspond bien à cette dynamique attractive du centre-ville-est. Ces jeunes, rassemblés dans ces lieux depuis les années 1980, furent attirés par des lieux lourdement chargés de significations associées à leur identification marginale (rejet, abandon, transgression, errance, milieu underground, contre-culture, activités illicites, etc.). Compte tenu de leur histoire faite de violence, de rejet et d'abandon, ces désirs d'identification représentent un point d'appui précaire, mais essentiel pour éprouver leur autonomie et assurer leur survie. Par la suite, les ressources d'aide ont suivi ces jeunes et non l'inverse. Bref, aux yeux de plusieurs promoteurs actuels, la présence des populations marginalisées représente toujours un irritant symbolique majeur face aux images de prospérité, de fête et de culture, ce à quoi devrait être associé, selon eux, le Faubourg. Déjà, certains acteurs, telle que l'ADISQ, qualifient le Faubourg Saint-Laurent de « Quartier des spectacles ». On comprend alors pourquoi la présence des populations marginalisées apparaît de moins en moins désirable étant donné l'image de dégradation urbaine qu'on leur attribue. Ce rapport conflictuel historique interpelle tous les acteurs impliqués dans les transformations du centre-ville-est face à leurs responsabilités sociales envers les populations marginalisées qui se retrouvent doublement fragilisées sur le plan identitaire lorsqu'on déstabilise leurs précaires lieux d'appartenance et les ressources d'aide qui leur sont destinées.

Certes l'UQÀM n'est pas le seul acteur impliqué à ce sujet, mais l'absence d'une prise de position claire de l'UQÀM dans ce dossier contribue à créer une ambiguïté déplorable. Quel rôle véritable l'UQÀM entend-elle jouer dans le maintien d'une vie communautaire, compte tenu de l'impact actuel de son développement dans

\* P. HUDON et S. POTVIN (2004). « De quel quartier s'agit-il? », *ARQ. La revue d'architecture : Le quartier des spectacles de Montréal*, p. 7.

son environnement immédiat ? En tant que membres du CRI, directement impliqués et interpellés par le sort réservé aux personnes en situation d'extrême pauvreté et aux ressources qui leur sont destinées, il nous semble essentiel que l'institution qui nous accueille produise un énoncé de politique à ce sujet. C'est pourquoi nous demandons au conseil d'administration qu'il se prononce clairement sur la position et l'orientation de l'UQÀM en ce qui concerne le maintien de services adéquats aux populations marginalisées du quartier et le respect de leurs conditions d'opération. Il est important pour ces populations, et conforme à la tradition uqamienne de respect du milieu, que l'UQÀM indique comment ses projets de développement tiendront compte des besoins de ces collectivités et des groupes qui leur dispensent des services essentiels, compte tenu notamment du risque de fragilisation du tissu social par les tractations immobilières en cours. La clarification des principes qui inspirent le développement de l'UQÀM dans son milieu nous semble, dans la conjoncture actuelle, un geste urgent et nécessaire.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées,

**Signataires du CRI :**

Céline BELLOT,  
*professeure, Université de Montréal*

Suzanne CARRIÈRE,  
*directrice des services spécifiques, CLSC des Faubourgs*

Paul CARLE,  
*professeur, UQÀM*

René CHAREST,  
*organisateur communautaire, CLSC des Faubourgs*

Annamaria COLOMBO,  
*doctorante, UQÀM*

Hélène DENONCOURT,  
*infirmière, CLSC des Faubourgs*

Rose DUFOUR,  
*chercheure, Projet intervention prostitution Québec*

Jean-Marie FECTEAU,  
*professeur, UQÀM*

Pierre GAUDREAU,  
*coordonnateur,*  
*Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)*

Caroline GRIMARD,  
*étudiante, CRI*

Roch HURTUBISE,  
*professeur et codirecteur du CRI, Université de Sherbrooke*

Yves LECOMTE,  
*professeur, TELUQ*

Pierre MAHEUX,  
*coordonnateur,*  
*Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)*

Hélène MANSEAU,  
*professeure, UQÀM*

Daphné MORIN  
*professionnelle de recherche, CRI*

Marcelo OTERO,  
*professeur, UQÀM*

Michel PARAZELLI,  
*professeur, UQÀM*

Michel PERREAULT,  
*professeur, Université de Montréal*

Mario POIRIER,  
*professeur, TELUQ*

Marie-Carmen PLANTE,  
*M.D., psychiatre au CHUM et conseillère  
auprès de l'équipe Itinérance, CLSC des Faubourgs*

Shirley ROY,  
*codirectrice du CRI, UQÀM*

Marielle ROZIER,  
*professionnelle de recherche, CRI*

Michel SIMARD,  
*coordonnateur,  
Centre Le Havre de Trois-Rivières*

Sylvie SIMARD,  
*directrice de la qualité des services,  
de l'enseignement et de la recherche, CLSC des Faubourgs*

Ghyslaine THOMAS,  
*professionnelle de recherche, CRI*